Charenton magazine

N° 151 - Mai 2010

Fleurir durablement la ville ***

SOMMAIRE

MAI 2010 N° 151

Les points marquants du budget communal 2010

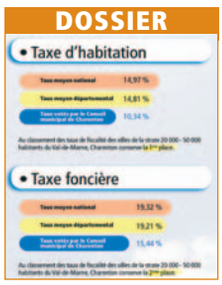

4

8 **Les établissements secondaires : l'école des citoyens de demain**

12 **Embellir le cadre de vie durablement**

14 **Premiers résultats de l'OPAH "Vieux Bourg"**

16 **Fête de l'Internet, sortie gratuite pour nos Seniors ... Ça s'est passé**

18 **Commerces de proximité, associations, ils sont au cœur de la vie locale**

22 **Le sport en milieu scolaire : une autre manière d'apprendre**

25 **Toute l'actualité de la Communauté de Communes**

Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice

Charenton magazine N° 151 - mai 2010
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication. **Jean-Marie Brétillon**
Directeur de la rédaction. **Anne-Marie Thierce** - Rédaction. **Céline Lormier - Denis Bansard - Michèle Lejeune**
Photos. **M. Barriera - G. Boynard - M. Fuzon - C. Lormier - I. Stefan** - Mise en page. **C. Doumbé**
Impression. **ETC. INN** - Tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution. **Avobox**.

PEFC FSC IMPRIM'VERT

Chers Charentonnais,

Les dernières élections régionales ont, pour la première fois à Charenton, donné une majorité à la liste d'union de la gauche, socialistes, communistes et verts. Certes, les vrais « gagnants » auront sans doute été les abstentionnistes : 51,63% des électeurs inscrits sont restés chez eux.

Bien sûr, nombreux sont les Charentonnais à avoir exprimé, soit par leur abstention, soit par un vote d'opposition, leur inquiétude face à la crise et c'est bien compréhensible.

Mais ce résultat reste surprenant quand on mesure combien la qualité de vie offerte à Charenton est enviée par les habitants des communes de l'autre côté de la Seine. C'est un paradoxe ! Un urbanisme maîtrisé, des écoles modernes, aujourd'hui un lycée, demain des gymnases tout neufs, tout le travail de l'équipe municipale que je conduis vise à conserver et à améliorer ce patrimoine que mes prédécesseurs et moi-même ont patiemment édifié.

Le budget 2010 présenté dans ce numéro va dans ce sens. Les taux des impôts communaux restent les plus bas du Val-de-Marne : Charenton se classe en 1ère position pour la taxe d'habitation et en 2e place pour la taxe foncière. Les investissements demeurent conséquents. Le service rendu aux habitants est l'un des plus élevés du Département.

Les Charentonnais ont des attentes, légitimes, mais tout ne peut se faire en même temps. C'est ce que j'ai expliqué aux habitants de Valmy dont le quartier s'est tant amélioré mais qui mérite toujours notre attention.

Prenons garde à ce que notre ville, par contagion, par effet de conjoncture, pire… par indifférence, ne bascule vers l'aventure. Ceci remettrait en cause le patient travail mené jusqu'ici, alors que nos habitants, dans leur immense majorité, préfèrent vivre à Charenton plutôt qu'ailleurs !

Les abstentionnistes pourraient alors le regretter.

Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

C'est un budget 2010 de 70 millions d'euros que le Conseil municipal a voté le 24 mars dernier. Dans un contexte de diminution des recettes, la Ville conserve un niveau soutenu d'investissement tout en maintenant ses taux de fiscalité à des niveaux les plus bas du Val-de-Marne.

• Taxe d'habitation

Taux moyen national	14,97 %
Taux moyen départemental	14,81 %
Taux votés par le Conseil municipal de Charenton	10,34 %

Au classement des taux de fiscalité des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne, Charenton conserve la 1ère place.

• Taxe foncière

Taux moyen national	19,32 %
Taux moyen départemental	19,21 %
Taux votés par le Conseil municipal de Charenton	15,44 %

Au classement des taux de fiscalité des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne, Charenton conserve la 2ème place.

BUDGET 2010

Un haut niveau d'investissement au service des Charentonnais

Le contexte économique et financier difficile pèse sur les budgets locaux. Charenton n'échappe pas à cette tendance et ses recettes diminuent ou stagnent tandis que ses dépenses croissent.

Des dépenses pour la plupart incompressibles car liées à ses compétences obligatoires (écoles), à ses obligations (paiement du personnel, remboursement de la dette) ou à des investissements sur lesquels elle s'est engagée pour améliorer le cadre de vie des Charentonnais.

Ainsi, les dépenses d'équipement s'élèvent cette année à près de 12 millions d'euros. Parmi les principales opérations figurent surtout les travaux de réhabilitation du gymnase Guérin et la construction d'un second gymnase destiné à faire face aux besoins des élèves du nouveau lycée Robert Schuman. Toujours dans le domaine sportif, les utilisateurs du stade de football pourront évoluer sur une nouvelle pelouse en matière synthétique plus à même de supporter les très nombreuses heures d'utilisation du terrain. La salle d'armes et la piscine feront également l'objet de travaux de réfection.

En 2010, les dépenses d'équipements s'élèvent à 11 781 341 €.

Elles comprennent :

Pour **6 862 000 €**

• des opérations pluriannuelles telles que l'opération des gymnases Guérin, l'école maternelle des Quatre Vents, etc.

Pour **4 919 341 €**

• des travaux d'aménagements concernant les bâtiments sportifs, scolaires, petite enfance et autres, les matériels et les mobiliers (**3 645 591 €**)
• la voirie (**833 500 €**)
• l'éclairage public (**176 300 €**)
• la rénovation des cimetières (**134 000 €**)
• les espaces verts (**129 950 €**)

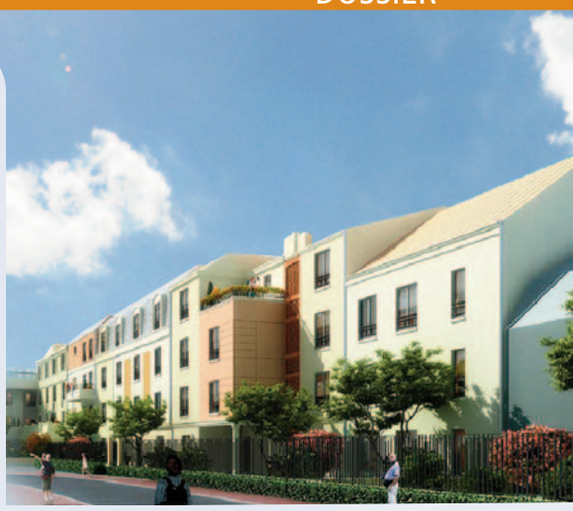

Projet de maison médicalisée.

Autre opération dont les premiers effets financiers se font ressentir dès cette année, celle de la requalification du quartier Gabriel Péri - 4 Vents avec à terme la construction d'une maison médicalisée, la reconstruction d'une nouvelle école maternelle de 7 classes et d'un centre de loisirs (en remplacement de l'actuelle école de 4 classes des 4 Vents).
Pendant la construction, les enfants effectueront leur scolarité dans une structure provisoire, installée dans la cour de la Mairie.

Parmi les autres dépenses importantes de 2010, citons une première tranche de travaux dans la rue Marius Delcher, la réfection de la cour de l'école Aristide Briand, l'aménagement végétalisé du rond-point de la rue Victor Hugo, la rénovation de l'éclairage public, des travaux de réfection dans les crèches Archevêché et Dorlanne.
Signalons enfin que la Ville s'est portée acquéreur de 146 places de parking situées Villa Bergerac. Ces places seront ensuite revendues à la société Emmaüs afin que les locataires de ces immeubles puissent continuer à bénéficier de parkings en sous-sol.

A noter que tous les travaux engagés prennent en compte à la fois la nécessité de respecter l'environnement et de permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.

Une fiscalité mesurée

Pour financer ces dépenses, la fiscalité communale reste mesurée. Le taux de la taxe d'habitation passe de 9,94% en 2009 à 10,34% en 2010 (taux le plus bas du Val-de-Marne pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants). Le taux de taxe foncière passe lui de 14,85% à 15,44% (2e taux le plus bas du Val-de-Marne - communes de 20 000 à 50 000 habitants).

Autre chiffre significatif, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal qui, à Charenton, s'élève à 75,18%. Ce coefficient permet de mesurer la pression fiscale qui pèse sur les contribuables. Un coefficient inférieur à 100% signifie que la commune pratique des taux d'imposition inférieurs à la moyenne nationale.

Charenton applique la solidarité fiscale !

A ces taux les plus bas du département s'ajoute une politique d'abattements qui contribue à limiter les effets de la hausse de la fiscalité. Ainsi, en plus des abattements obligatoires, la Ville fait bénéficier les ménages charentonnais de deux abattements facultatifs : un abattement supplémentaire pour charges de famille (5%) et un abattement général à la base au taux maximum autorisé (15%).
L'objectif est de réduire la base imposable des contribuables et par conséquent leurs cotisations.
A titre d'exemple, une famille avec deux enfants à charge a bénéficié d'une réduction de sa cotisation 2009 de taxe d'habitation de plus de 205 € grâce à ces abattements facultatifs décidés par la Ville.

Avec Hervé Gicquel, 1er Maire adjoint chargé des finances, retour sur quelques-uns des points marquants de ce budget communal 2010 au regard des questions que se posent les Charentonnais.

Charenton Magazine : Pourquoi deux gymnases en construction sur l'Ile Martinet ?
Hervé Gicquel : Il est vrai que la construction de deux gymnases représente un très lourd investissement pour les finances de la Ville. Nous avons cependant fait ce choix par nécessité. Le premier équipement est destiné à remplacer le gymnase Henri Guérin qui était devenu trop vétuste pour une utilisation normale par les associations sportives. Pour le second, si la Région nous a construit un lycée de qualité, elle a non seulement fait supporter le coût du terrain à la Ville, mais, de plus, elle n'a pas construit le gymnase nécessaire à la pratique sportive des jeunes lycéens.

Je rappelle que la construction des lycées figure parmi les compétences obligatoires des Conseils régionaux. La Ville se substitue donc à la Région pour offrir aux lycéens cet équipement sportif. Magnanime, la Région Ile-de-France nous apporte un concours financier de 1 M€ sur les 13 M€ que coûtera au total cette opération ! C'est donc pour la Ville un effort très important qui pèse lourdement sur le budget 2010, mais nous le devons bien à nos associations sportives et à nos jeunes. Nous allons au-delà de nos propres obligations !

Charenton Magazine : Toujours dans le domaine scolaire, certains exigent un 2e collège à Charenton. Les capacités d'accueil du collège La Cerisaie seraient-elles insuffisantes ?
Hervé Gicquel : Le collège La Cerisaie est classé collège 800, c'est-à-dire qu'il peut accueillir 800 élèves. 750 élèves fréquentent aujourd'hui l'établissement et tous les chiffres, ceux de la Ville, ceux de l'Académie, ceux du Conseil général, concordent pour dire que les effectifs ne progresseront pas avant 2018-2019.
Le Conseil général, qui a compétence sur les collèges, nous a clairement fait savoir qu'il n'entendait pas construire de deuxième collège compte tenu de la stagnation des effectifs. Je suis loin de partager les convictions du Département, mais sur ce point je ne peux qu'être de son avis.

Parmi les dépenses de l'année 2010 : les gymnases de l'Ile Martinet.

Charenton Magazine : Le Conseil général a annoncé le retrait de ses aides financières au fonctionnement des crèches. C'est une bien mauvaise nouvelle pour les familles et pour le budget de Charenton !

Hervé Gicquel : C'est tout simplement 610 000 € de moins par an dans le budget de la Ville ! Les crèches charentonnaises sont toutes municipales, mais le Département contribuait au fonctionnement d'un certain nombre de berceaux. La suppression brutale de ce concours financier constitue une perte sèche pour les finances de la Ville.

Nous sommes tous favorables à la péréquation et il est normal que les collectivités les plus riches apportent leur concours aux moins riches. Mais, la contribution annuelle des Charentonnais au budget du Conseil général s'élève à plus de 16 millions d'euros. En retour, le Département ne reversait jusqu'à présent, sous diverses formes, que 700 000 euros à la Ville !

Charenton Magazine : Le budget 2010 s'inscrit dans un contexte général de diminution des recettes.

Hervé Gicquel : Effectivement. Au-delà du retrait du Conseil général, les recettes stagnent alors que la Ville entend maintenir un haut niveau d'investissement. Diminution des dotations de l'Etat, baisse des droits de mutation, stagnation des recettes fiscales, autant d'éléments qui posent problème au moment où la majorité municipale, qui a resserré ses dépenses, doit faire face aux engagements qu'elle a pris devant les électeurs. Ainsi, comme on l'a indiqué plus haut, la construction des deux gymnases n'est pas un luxe. Nous allons également engager, en fin d'année, l'opération de requalification du quartier Gabriel Péri avec la construction d'une nouvelle école maternelle de 7 classes et l'édification d'une maison médicalisée tant attendue par les Charentonnais.
Face à ces dépenses, il nous faut impérativement préserver la capacité d'épargne de la commune, ne pas recourir trop massivement à l'emprunt car les annuités grèvent lourdement les futurs budgets.

le Conseil général a annoncé le retrait de ses aides financières au fonctionnement des crèches, soit 610 000 € de moins par an dans le budget de la Ville !

C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de relever les taux de fiscalité, ce qui n'avait pas été entrepris à Charenton depuis 5 ans ! Ainsi, le taux de la taxe d'habitation passera de 9,94% à 10,34% ce qui laisse néanmoins notre ville parmi celles dont les taux sont les plus bas du Département.

Charenton Magazine : Le service rendu aux Charentonnais restera-t-il le même ?

Hervé Gicquel : Ceux qui font le choix de vivre à Charenton le font généralement pour la qualité de vie de la commune et pour les services que celle-ci offre à ses habitants. Bien sûr, le contexte est difficile. Nous devons notamment faire preuve d'encore plus de solidarité envers nos concitoyens touchés par la crise. C'est le rôle d'une Mairie.

Mais c'est aussi toute la difficulté de l'élaboration d'un budget que de préserver, voire améliorer la qualité du service rendu aux habitants, tout en tenant compte des contraintes économiques et financières. ■

Pour compléter votre information sur le budget 2010, consultez www.charenton.fr

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Instruire et forger les citoyens de demain

A l'heure où les inscriptions en 6ème et en 2nd sont au cœur des préoccupations de bon nombre de familles, découvrons ce que les établissements secondaires publics de Charenton mettent en place pour éduquer mais aussi susciter le bien-être et la curiosité de nos jeunes.

Dirigé par Christian Froidefond, Principal, et Christine Lafoux, Principale adjointe, le collège la Cerisaie accueille cette année 733 élèves répartis dans 28 classes (de la 6ème à la 3ème).

Le point fort de l'établissement, outre la qualité des enseignements, les aides proposées aux élèves qui en ont besoin et l'obtention de résultats supérieurs aux moyennes académiques pour le Brevet, c'est le large panel d'options de langues. En effet, l'établissement dispense l'anglais en langue vivante 1 et l'option bilangue (anglais + allemand) dès la 6ème pour une classe. A partir de la 4ème, l'espagnol, l'italien ou l'allemand en langue vivante 2 sont au choix et peuvent être complétés de l'apprentissage du Latin qu'il est possible de débuter dès la 5ème.

Enfin, et c'est là que réside la spécificité du collège charentonnais, les options "anglais européen" ou "allemand européen" peuvent être suivies en supplément dès la 4ème. Autre possibilité proposée chaque année à 15 élèves de 3ème : l'option "découverte professionnelle".

Place aux technologies de l'information et de la communication

Par ailleurs, le collège la Cerisaie est très au fait en matière de technologies de l'information et de la communication liées à l'enseignement. Il dispose d'un réseau informatique dense pour les élèves (dont 2 salles multimédias). Le portail internet, quant à lui, est très nourri. Accessible sur : www.clglacerisaie.net, cet outil de communication et d'échange permet aux élèves comme à leurs parents d'accéder au cahier de texte en ligne et aux notes. L'absentéisme est, si besoin, notifié aux familles par sms. Enfin, chaque élève dispose d'un Espace Numérique de travail qui lui est personnellement dédié.

Aller au-delà des cours obligatoires

Des sorties pédagogiques sont fréquemment organisées (musées, théâtre, cinéma) ainsi que des voyages scolaires (cette année en lien notamment avec le collège de Borgo Val di Taro en Italie).
Parallèlement, les activités éducatives et péri-éducatives sont largement développées dans le cadre des enseignements et de l'accompagnement éducatif (soutien, club vidéo, club théâtre, chorale). A titre d'exemple, on peut rappeler que l'an passé un projet inter-disciplinaire (cours de Français et de musique) a donné naissance à une comédie musicale.
Cette année, des élèves de 4ème ont le projet de devenir une compagnie en résidence miniature. Un spectacle viendra clore en juin cette opération. des De même, les élèves sont nombreux à se rendre au foyer socio-éducatif pour participer au club théâtre ou encore au club jardinage. Enfin, en partenariat avec les Institutionnels (Ville, police nationale, C.A.F., etc.), des interventions de sensibilisation et de prévention sur des thèmes tels que le SIDA, le racket, la contraception, sont régulièrement organisées.

Ces projets ont pour but de susciter la curiosité des élèves, leur bien-être et de préparer au mieux leur avenir, un avenir qui commencera pour beaucoup d'entre eux au lycée Robert Schuman.

Plus qu'un projet d'établissement, un projet de vie

L'objectif de toute l'équipe du lycée polyvalent Schuman, menée par Manuel Lopes et Sengsouk Luanghane respectivement proviseur et proviseur adjoint, est d'offrir à chaque génération "tout le possible" et de se mobiliser autour de l'élève pour réussir. Pour nous donner les moyens d'atteindre cet objectif, l'équipe attend de chaque élève de la rigueur quant au travail scolaire, à l'assiduité et au respect des règles de vie et de leur projet d'établissement décliné autour de trois axes : la réussite, l'équité et la solidarité.

Assurer la réussite de tous les élèves

Parce qu'entrer au lycée est une nouvelle étape, dès les premiers jours, une semaine d'immersion est organisée pour découvrir l'environnement du lycée et les exigences scolaires. Ceci se traduit par une prise de contact, une visite encadrée par les professeurs pour les nouveaux élèves, un travail d'appropriation du règlement intérieur, une intervention de prévention santé et des évaluations pour tous les élèves.

Une bonne intégration peut être le gage de la réussite de l'élève surtout si, comme à Robert Schuman, elle est complétée par la mise en place d'une pédagogie de la réussite qui vise, notamment, à travailler sur l'autonomie, la confiance en soi et la diversité des élèves. A la rentrée prochaine, ce dernier point prendra tout son sens puisque, suite à l'ouverture des classes de 1ère générales, les effectifs vont évoluer vers 1/3 de lycéens en sections professionnelles contre 2/3 en sections générales.

L'équipe de l'établissement met aussi en oeuvre une éducation à la citoyenneté permettant aux élèves d'apprendre à vivre ensemble et propose une politique de prévention. A ce propos, à la rentrée prochaine, des interventions animées par le Pôle de Médiation sociale à destination des jeunes mais aussi de leurs parents viendront ponctuer l'année scolaire

Ouvrir son esprit pour s'ouvrir aux autres

Enfin, parce qu'un citoyen se doit de posséder une ouverture d'esprit culturelle, artistique et sportive, les lycéens sont invités à découvrir la cinématographie, participer à des sorties culturelles, des activités sportives, comme le Challenge Fair Play (voir page 23), des voyages scolaires, des concours (Résistance, Palmes académiques, ligue des droits de l'homme,etc.)

D'autres projets sont en cours de mise en place en partenariat avec le service municipal des sports et les théâtres de la Communauté de communes. Enfin, un renforcement de l'étude des langues vivantes est également proposé.

Il faut dire que le lycée Robert Schuman porte bien son nom puisque les langues européennes y ont une place de choix avec une section Anglais européen, la préparation aux certifications en Anglais et en Allemand pour les élèves issus des classes de section européenne, la LV3 Espagnol possible dès la seconde générale, ce qui est unique dans le département et, pour finir, l'Italien en section européenne du bac pro Commerce. ■

Rentrée 2010 au collège : inscriptions

La scolarisation au collège la Cerisaie se fait selon la carte scolaire.
Entrée en 6ème : les directeurs d'école primaire vont transmettre aux familles dans les semaines qui suivent les éléments afin de demander l'admission de leur enfant en 6ème.
La commission permettant l'admission en 6ème se réunit en mai.
L'inscription définitive se fera en juin (dates non déterminées).
Information à suivre sur le portail internet du collège (www.clglacerisaie.net) .
Pour une entrée en 5ème, 4ème, 3ème : prendre contact directement avec M. Morio, assistant de direction, dans les meilleurs délais.

Collège La Cerisaie - 19, rue de la Cerisaie - Tél : 01.43.76.86.02 - Fax : 01.43.76.86.46
Courriel : ce.0941353k@ac-creteil.fr - Web : www.clglacerisaie.net
Ouvert du lundi au vendredi de 8h20 à 18h (fermeture à 17 h le vendredi), mercredi de 8h20 à 12h35

NOTRE DAME DES MISSIONS - SAINT-PIERRE

Poursuite de la démarche éco-citoyenne

Depuis la rentrée scolaire 2009, tous les élèves, de la maternelle à la Terminale de Notre Dame des Missions, adoptent une attitude éco-citoyenne dans leur vie scolaire. Collecte sélective des déchets, limitation de la consommation d'électricité et de photocopies, découverte d'outils comme le lombricomposte favorisant les écogestes, etc., n'ont pas manqué de venir ponctuer la précédente année scolaire. Un film retraçant toutes les actions de ce projet d'établissement a été réalisé en mars 2009. Au cours de l'année, la commission cantine, qui rassemble des élèves, des parents et des membres du personnel, avait procédé à une évaluation du gaspillage à la cantine à travers les exemples du pain et des yaourts. A l'occasion de la semaine du Développement Durable qui s'est déroulée en avril dernier et parce que Notre Dame a choisi de conserver le même projet cette année encore, l'établissement a renouvelé l'expérience. ■

CMJ

Nos jeunes élus travaillent

Alors que les élus du Conseil Municipal des Jeunes fêteront en mai leurs 6 premiers mois de mandat, force est de constater qu'ils n'ont pas "chômé". Participation aux vœux à la population, vœux aux Anciens combattants, visite officielle du chantier des gymnases Guérin, collaboration à la brocante de l'AFC (durant laquelle ils ont récolté 434 € pour les œuvres de Saint-Vincent de Paul), ils ont été de tous les moments forts de la vie locale. Mais pour jouer pleinement leur rôle, ces jeunes sont peu à peu formés pour acquérir les notions nécessaires à leurs fonctions.

Parler en public, voilà la première épreuve que ces jeunes adolescents ont dû affronter. Pour ce faire, ils ont suivi activement un stage avec une intervenante théâtre qui leur a appris à poser leur voix, se tenir et vaincre leur trac. Une nouvelle session interviendra pour parfaire cet enseignement au cours du mois de mai. Par ailleurs, ils se sont régulièrement retrouvés dans le cadre de réunions de commission. Ceci leur a donné l'occasion de commencer à rencontrer leurs homologues adultes comme, par exemple, les membres de l'association Le Petit Plus, pour la commission "Solidarité" et Benoît Gailhac, Maire-adjoint délégué aux sports pour la commission des sportifs. De même, parce qu'il est utile qu'ils s'approprient l'Hôtel de Ville et qu'ils en appréhendent les compétences, qu'ils comprennent l'organisation d'une mairie ainsi que les métiers qui y sont exercés, ils ont été reçus, en présence de Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ, le 31 mars et le 7 avril, par tous les services municipaux. En juin prochain, à l'invitation du Sénateur Christian Cambon, ils découvriront le Sénat.
Il est également prévu qu'ils se rendent à l'Assemblée nationale et, l'espèrent-ils, finiront-ils leurs visites institutionnelles par le Conseil de l'Europe !

En attendant, ils se préparent activement à la cérémonie officielle du 65ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 autour d'un quizz qui leur permet de s'interroger sur la notion de citoyenneté et sur l'importance de l'Histoire pour vivre sereinement au présent. ■

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Journées "Europe"

A l'occasion des 60 ans de la Déclaration Schuman, le 9 mai prochain, et plus particulièrement au cours de la semaine qui suit, le Point Information Jeunesse d'Aliaj organise des journées d'informations autour du thème de la construction de l'Europe et sur ses Etats membres. A travers des animations ludiques et pédagogiques proposées **les 10 et 11 mai prochains au collège et au lycée**, les animateurs visent à sensibiliser, informer et impliquer les jeunes afin que ces derniers se rassemblent autour de la notion européenne, ses valeurs culturelles et tendent à développer des échanges. **Le mercredi 12**, plus précisément, l'action se déroulera au sein même de la structure jeunesse. Dès 14h et jusqu'à 18h, tous les jeunes Charentonnais sont conviés a venir s'informer pour acquérir, à travers un grand quizz, des connaissances sur l'Union européenne, sa construction, ses objectifs, ses réalisations, ses élargissements successifs, ses membres, ses valeurs et sa culture. Parallèlement, l'Institut de la Jeunesse et de l'Education Populaire de Marly le Roi présentera le Service Volontaire Européen, programme permettant de faciliter et de financer la mobilité en Europe. ■

TREMPLIN MUSICAL

Soirée "Rock"

L'espace du 7bis quai de Bercy accueille tout au long de l'année des groupes de jeunes artistes locaux dans son studio d'enregistrement afin de leur donner la chance de travailler dans de bonnes conditions. En effet, doté du meilleur matériel (micro voix, casques, logiciels, table de mixage, etc.) ce studio de 18^{m2} et sa régie offrent aux jeunes habitants la possibilité de répéter dans des conditions quasi professionnelles.

Le samedi 15 mai, à partir de 19h, trois groupes charentonnais, habitués de l'espace jeunesse, se produiront sur la scène d'Aliaj, transformant le temps d'une soirée la grande salle de spectacle en véritable "Tremplin rock". Ce concert est ouvert à tous (entrée à 3 €) et s'annonce de très grande qualité. ■

Si vous désirez vous informer à propos du studio d'enregistrement, vous pouvez contacter Cant Guirandou au 01.46.76.44.64 (cant.guirandou@aliaj.fr) ou Fred Dramé au 01.46.76.44.63 (fred.drame@aliaj.fr). Pour finir, rappelons qu'Aliaj propose pour tous les âges et niveaux des cours de musique, de chant et d'interprétation, ainsi que des ateliers mixage et de rap.

CINÉMA SUR LES QUAIS

Deux frères

Vendredi 28 mai 2010 à 20h

Film de Jean-Jacques Annaud sorti en 2004 avec Guy Pearce, Jean-Claude Dreyfus et Philippine Leroy-Beaulieu. Comme toujours, une navette gratuite sera à disposition du public dès 19h45 devant le kiosque à journaux de la Place Aristide Briand. Le retour est assuré une fois la séance achevée. ■

Espace Jeunesse Aliaj - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.58 et sur www.aliaj.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le patrimoine vert de la ville

Charenton arbore fièrement ses 3 fleurs "des villes et villages fleuris" venant couronner la qualité du fleurissement de la commune. Véritable atout pour la qualité de vie, cette politique volontariste en matière d'embellissement des espaces verts se veut également attentive aux impératifs du développement durable.

Lors de son passage au cours de l'été 2008, les membres du jury du concours des "villes et villages fleuris" avaient, bien entendu, apprécié la qualité esthétique du fleurissement de notre ville mais ils avaient été aussi séduits par le développement de la place occupée dans nos parcs, nos massifs, nos places par les "végétaux durables". Par ce terme, les spécialistes des espaces verts entendent toute plante, fleur ou arbre frugaux en eau et en engrais, s'accommodant des sols en place, peu sensibles aux ravageurs et aux maladies et ne nécessitant, par conséquent, qu'un faible recours aux produits de traitement et peu d'entretien.

La place des Marseillais, la Méditerranée au cœur de la ville

Aménagement exemplaire de cette volonté : la place des Marseillais. Conçue en 2007 et plantée l'année suivante, cet espace a deux particularités :

Son sol, en premier lieu. En effet, la place est entièrement minéralisée. Aussi, n'était-il pas possible d'envisager des plantations en pleine terre d'autant que ses sous-sols sont occupés par les réseaux des concessionnaires (électricité, téléphone, chauffage urbain,...). Il fallut donc mettre en place des poteries de grande taille. Elle furent choisies en béton de résine, matériau léger, résistant, ingélif et facile à entretenir. Par ailleurs, ces contenants ont été équipés de deux réserves d'eau indépendantes (une pour les arbres, une pour les fleurs) afin de limiter au maximum l'arrosage et ainsi économiser l'eau.

De plus, des sondes d'humidité, installées sur certains bacs, permettent d'affiner au plus juste les besoins hydriques des végétaux installés.

Ces plantes, justement, ont été choisies pour donner envie aux usagers de la place de s'installer pour un moment agréable dans cet espace initialement inhospitalier. Parce que la place portait le nom d'une ville du sud de la France et parce qu'il fallait trouver des plantes "durables", le choix s'est naturellement porté sur des végétaux de type méditerranéen, à savoir des oliviers européens et des palmiers ainsi que des plantations estivales et colorées qui viennent agréablement compléter dès la fin du mois de mai.

Grâce à ces choix, la Ville peut ainsi limiter sa consommation d'eau et d'engrais tout en minimisant son recours aux produits de traitement tels que les pesticides.

Le choix des végétaux, un engagement en faveur de l'environnement

On le voit, le choix des végétaux peut devenir un véritable atout environnemental.

Bulletin d'inscription au concours 2010 des Balcons Fleuris

Mme, Mlle, M. .....

Prénom .....

Adresse .....

E-mail .....

Tél .....

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser

.....

.....

Balcons visibles à quel étage : à préciser .....

Désire participer au concours 2010 des balcons fleuris

- ❑ Catégorie 1 : Balcons et terrasses
- ❑ Catégorie 2 : Immeubles collectifs
- ❑ Catégorie 3 : Commerces
- ❑ Catégorie 4 : Jardins privatifs

Cochez la case correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 21 juin 2010**, dûment complété, à la Direction de la Communication 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.

Auparavant, les jardinières et les massifs municipaux regorgeaient de fleurs annuelles (géraniums et œillets d'Inde) ou bi-annuelles (myosotis, pensées) qui ont l'avantage de flatter l'œil dès leur installation par leurs couleurs chatoyantes et leur fleurissement ; mais tandis que certaines défleurissent en été, les autres gèlent en hiver. Cela oblige les équipes des espaces verts à les remplacer et à les jeter à chaque saison après les avoir très abondamment arrosées et entretenues pendant plusieurs mois. En choisissant à présent de privilégier les plantes structurantes (lin de Nouvelle Zélande, Canne de Provence, etc.), plantes résistantes toute l'année et peu gourmandes en eau, la ville est toujours verdoyante et à moindre coût. De telles plantations ont été faites dans tous les quartiers de Charenton comme, à titre d'exemple, sur le quai de Bercy, dans le square Jules Noël, la rue Arthur Croquette, … et, bien entendu, sur la place de l'Eglise.

La place de l'Eglise, respectueuse du développement durable

La place de l'église, inaugurée il y a tout juste un an, est l'exemple le plus abouti, à ce jour, de cette volonté de doter les espaces verts d'un caractère durable. Dans un premier temps, il a été décidé de conserver l'intégralité des magnolias qui bordaient jusqu'alors la place du centre ville à l'exception de trois spécimens qui ont dû être transplantés. Ils ont retrouvé un emplacement de choix sur le quai de Bercy. Ce n'est pas la première fois que des végétaux déplantés pour le bon fonctionnement d'un chantier sont récupérés et placés ailleurs. C'est ainsi que le square Jules Noël peut se flatter d'accueillir le plus vieux palmier de la ville. De même, le quai des Carrières a été pourvu d'arbustes initialement installés sur le terrain des futurs gymnases Guérin. Ce réemploi permet de donner une seconde vie aux végétaux et de maintenir le patrimoine vert.

La place de l'Eglise, par ailleurs, présente un agencement de jardinières :

- des hautes dotées d'arbustes (buis, spirées, etc.)
- des basses où ont été plantés des vivaces composés de graminées, d'agapanthes (fleurs bleues en été), de thym serpolet (rose au printemps) et de muguet du Japon (fleurs violettes et feuilles noires).

Ces plantes offrent ainsi à la place, tout en restant pour plusieurs années en terre, des couleurs changeant à chaque saison. La terre de ces massifs a été recouverte d'écorces et de déchets de bois fragmentés afin de limiter les interventions de désherbage tout en limitant l'évaporation de l'eau du sol.

Aussi, si certains usagers regrettent parfois le faste coloré des plantations saisonnières, ils bénéficient pourtant d'une place plus végétalisée que jamais, et profondément respectueuse de l'environnement.

De manière générale, grâce à ses choix en matière de végétaux, à sa rigueur dans la gestion de l'eau et du patrimoine arboré mais aussi dans le recyclage de ses déchets verts, la Ville adopte une politique favorable au développement durable.

De leur côté, les Charentonnais, sensibles à la qualité de leur environnement, sont invités à respecter et à faire respecter leurs espaces verts qui agrémentent si bien Charenton et le travail quotidien des équipes sur le terrain. ■

▲ Place des Marseillais.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les premiers ravalements lancés rue de Paris

Lancée avec succès en janvier dernier pour une durée de 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a vu ses premiers ravalements agréablement revaloriser la partie semi-piétonne de la rue de Paris.

A Charenton, le cadre de vie est particulièrement privilégié et n'a de cesse d'être amélioré. C'est ainsi qu' il y a quelques années, la ville avait déjà procédé à la rénovation de l'habitat de quelques quartiers tels que Valmy-Petit Château ou Pasteur.

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) , les réhabilitations des bâtiments situés notamment rue de Paris semi-piétonne, rue Gabriel Péri, Villa des Quatre Vents et avenue De Lattre de Tassigny s'inscrivent dans un projet plus vaste tenant particulièrement à cœur à l'équipe municipale. Elles englobent :

• le quartier des 4 Vents voué à évoluer avec ses nouvelles habitations, sa maison médicalisée et sa nouvelle école,

• la ZAC "Ilot du Pont" dont la mutation a consisté à créer un beau bâtiment de 75 logements sociaux au 9 quai des Carrières.

• Le "cœur de ville", logé entre la place de l'Eglise transfigurée depuis mai 2009 et la rue de la Mairie devrait à moyen terme donner la priorité aux piétons et aux aménagements paysagers.

L'OPAH, projet essentiel pour la réhabilitation du cœur de ville

C'est donc tout naturellement et logiquement que cette OPAH s'impose comme un élément essentiel de la vaste réhabilitation du centre de Charenton voulue par la Ville.

Si cette OPAH a été décidée, c'est également parce que le patrimoine du périmètre retenu est particulièrement pittoresque. Le bâti présent ayant été construit avant le XIX^{ème} siècle est donc intéressant à valoriser. Il est aussi urgent de traiter ces immeubles (sur les parties communes comme les privatives) victimes de désordres liés à leur ancienneté telles que la présence de peintures en plomb, ravalements, problème d'humidité, d'isolation… Aussi, l'OPAH est-elle une opération ayant pour but de renforcer les conditions sanitaires, de confort et de sécurité des habitants et d'améliorer significativement l'environnement des rues concernées.

Une opération financée par la Ville

Au travers de l'OPAH, la ille souhaite inciter les propriétaires de ce secteur à s'engager dans une logique de travavaux et les soutenir dans leur démarche individuelle d'amélioration de l'habitat.Grâce au financement de la Ville et de son partenaire, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, l'OPAH permet aux co-propriétaires et aux bailleurs de se lancer plus aisément dans des séries de travaux qui auraient pu leur paraître insurmontables sans ce dispositif.

Des premières réalisations motivantes

Les Charentonnais n'ont pas manqué de saisir cette opportunité qui leur est proposée puisqu'à ce jour, 30 adresses sur les 56 intéressées par le projet sont d'ores et déjà entrées en contact avec le Pact Val-de-Marne, association missionnée par la ville de Charenton pour suivre et animer l'opération. 23 projets concernent des parties communes et 15 opérations sur des logements privés sont envisagées. Certains ravalements sont même déjà achevés. Un premier bilan plus que gratifiant après seulement un peu plus d'un an de fonctionnement ! ■

23, RUE DE PARIS
APRÈS

28, RUE DE PARIS
APRÈS

"VIEUX BOURG"

Sont concernés par l'OPAH "Vieux Bourg"

les immeubles construits avant 1949 situés dans les rues ou portions de rues suivantes :

- **rue de Paris** (côté pair du n°2 au 44 et impair du n°5 au 29)
- **rue Gabriel Péri** (côté pair du n°4 au 12 et impair du n°3 au 25)
- **avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny** (côté impair n°1 à 7)
- **10, villa des Quatre Vents**
- **59, rue de Paris,**
- **9 et 25/26/27 quai des Carrières**
- **23/23bis, rue Victor Hugo**
- **1-1bis rue Saint-Pierre**
- **41, rue Gabrielle.**

N'hésitez pas à vous informer

Si vous êtes propriétaire et que votre bien se situe dans le périmètre concerné par l'OPAH "Vieux Bourg" (voir encadré), n'hésitez plus. Entrez en contact avec Lise Garnier, chargée de l'opération, pour obtenir plus de détails et d'informations.

Elle vous reçoit sur rendez-vous pris au 01.45.17.93.16 ou au cours des permanences qu'elle anime un mercredi après-midi par mois dans les locaux des services techniques (49, rue de Paris) de 15h à 18h aux dates suivantes : 26 mai, 16 juin et 7 juillet.

RUE DE PARIS
Fermeture estivale

La rue de Paris semi-piétonne sera fermée à la circulation des véhicules du vendredi 7 mai jusqu'au dimanche 5 septembre 2010 inclus suivant les horaires suivants :
du lundi au jeudi de 18h à 22h
le vendredi dès 18h jusqu'au samedi 7h
du samedi 14h au dimanche 7h.

FÊTE DE L'INTERNET

Une forte participation !

La Fête de l'Internet s'est déroulée du 20 au 28 mars dernier à Charenton, avec la possibilité pour tous de participer à des ateliers gratuits proposés par différents services de la Ville. Ainsi, les Seniors ont-ils eu la possibilité d'être initiés, en toute simplicité, à la navigation Internet tandis que d'autres Charentonnais avaient choisi de se rendre à la bibliothèque Paul d'Espinassous afin de découvrir toutes le possibilités offertes par les logiciels libres tels que Firefox et OpenOffice.

La recherche d'emploi et le web, au cœur de cette édition 2010

Autres ateliers à succès et grande nouveauté de l'édition 2010 de la Fête d'Internet : les ressources du web appliquées à la recherche d'emploi. A l'initiative de la Direction de l'Economie et de l'Emploi, de nombreux demandeurs d'emploi ont pu être accueillis tout au long de la semaine, durant des sessions de deux heures, pour améliorer leurs recherches d'emploi via la toile. Comment sélectionner les sites les plus pertinents, savoir utiliser des "alertes e-mail" ou des "flux RSS", autant d'éléments qui pourraient sembler n'être que des détails et qui pourtant peuvent faire toute la différence. Une belle idée que les participants ont particulièrement appréciée pour ses apports théoriques, pratiques et les réponses au cas par cas qui leur ont été apportées.

Une consultation réussie

Dans le même temps, les Charentonnais ont été invités à donner leur avis sur le site de la Ville, www.charenton.fr, via un questionnaire en ligne. Près de 600 internautes ont pris le temps d'y répondre démontrant tout l'intérêt que les usagers portent à cet outil de communication. Ces nombreuses réponses sont actuellement analysées afin de prendre en compte leurs remarques pour les futures évolutions du site. Les résultats seront communiqués très prochainement sur le site. ■

SORTIE GRATUITE

Nos Seniors conquis par le Don Camilo

Il faut croire qu'en invitant les Seniors au célèbre cabaret, le Don Camilo, le Maire a répondu a une réelle attente au vu du nombre de Charentonnais qui se sont inscrits à cette sortie annuelle offerte par la Ville. Malheureusement cette forte demande fut bien supérieure aux prévisions si bien que certaines inscriptions n'ont pu, sur le moment, être retenues. Aussi, afin de satisfaire au mieux celles et ceux qui n'ont pu bénéficier de ces déjeuners spectacles, **une "séance de rattrapage" aura lieu le mardi 11 mai**. Qu'ils se rassurent, ils ne regretteront pas d'avoir attendu un peu plus longtemps car, comme le disait Maryvonne en sortant du Don Camilo, "c'est une sortie inoubliable que la Ville nous a offerte : le déjeuner est délicieux et le spectacle drôle et de grande qualité !". ■

HISTOIRE

Henri IV et Charenton

Il y a 400 ans, en mai 1610, Henri IV était assassiné par Ravaillac. Sa statue, érigée sur une place de notre commune, rappelle les liens qui unirent autrefois notre ville au plus populaire des monarques français.

Né à Pau, le 14 décembre 1553, de l'union d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, Henri de Bourbon fut élevé par sa mère dans le calvinisme. Devenu chef du parti huguenot à La Rochelle, sa vie devait être marquée par les guerres de religion qui endeuillèrent la France trente années durant.

La conquête du royaume passe par Charenton

Afin de prendre Paris qui lui résistait, Henri IV se présenta le 25 avril 1590 devant le Pont de Charenton, verrou commandant l'accès à la capitale. Les dix hommes qui le défendaient résistèrent trois jours au Roi et à ses troupes. L'ouvrage pris, ses défenseurs furent pendus ! Les troupes royales occupèrent le Bourg-de-Charenton et de nombreuses escarmouches éclatèrent jusqu'au départ du Navarrais en septembre. Premier contact, douloureux, entre le souverain et Charenton ! L'avenir en réservait de plus heureux.

Au fil des ans, Henri IV rallia les catholiques français qui lui restaient hostiles ("Paris vaut bien une messe") en abjurant solennellement son appartenance au calvinisme. Afin d'apaiser les craintes de ses anciens coreligionnaires, le souverain signa à Nantes, le 13 avril 1598, un Edit de pacification religieuse, reconnaissant le catholicisme comme religion d'Etat et accordant en contrepartie de considérables concessions aux huguenots. A ses anciens coreligionnaires parisiens, le souverain accorda l'édification d'un nouveau temple plus proche de Paris.

Un temple protestant à Charenton/Saint-Maurice

La paroisse de Charenton-Saint-Maurice fut retenue par les protestants parisiens pour accueillir leur temple. L'Edit de Nantes stipulait qu'une distance minimale de cinq lieues entre Paris et le lieu de culte huguenot devait être respectée. La paroisse de Charenton-Saint-Maurice n'étant qu'à quatre lieues de Paris, cette décision souleva des violences. Avec esprit, le souverain répondit aux fauteurs de troubles qu'il faudrait désormais compter cinq lieues de Paris à Charenton !

Sur la paroisse voisine, celle de Conflans, qui deviendrait à la Révolution la commune de Charenton-le-Pont, deux proches du souverain possédaient des maisons de plaisance. Propriétaire du château de Conflans, son ministre Villeroy recevait fréquemment le souverain auquel un appartement était réservé.

Cénamy, moins connu que Villeroy, occupait une place plus discrète mais toutefois de première importance auprès du monarque. Garde des Joyaux de la Couronne ainsi que conseiller et secrétaire. Cénamy avait acquis sur le chemin de Paris, avant la porte du Bourg-de-Charenton, la propriété du Cadran. Célèbre dans toute la région pour son Pavillon qui dominait le cours ultime de la Marne, cette propriété devait traverser les siècles jusqu'en 1838, date à laquelle la commune y établit sa mairie.
Zélé serviteur, Cénamy y accueillit en 1608 Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, favorite royale à laquelle le "Vert Galant" donnait rendez-vous à Charenton. Deux missives datées de 1608, signées de la main du Roi, que conserve la Bibliothèque de l'Arsenal, attestent de leur rencontre à Charenton. De leurs amours naquirent deux enfants, que le souverain légitima. L'un d'eux, Henri de Bourbon, épousa la cadette des filles du Chancelier Pierre Séguier, second propriétaire du Pavillon après Cénamy.

Premier souverain de la lignée des Bourbon, Henri IV avait su renoncer à toute revanche en une époque qui la cultivait et n'avait procédé à aucune épuration. Le 14 mai 1610, il tombait, rue de la Ferronnerie, sous le poignard d'un fanatique catholique, Ravaillac. ■

Une statue en mémoire d'Henri IV

Afin d'honorer la mémoire de ce souverain dont le règne fut marqué par la réconciliation, la paix, la tolérance et rappeler le souvenir de ses nombreux séjours en terre charentonnaise, la municipalité de Charenton-le-Pont érigea en 1985, sur la place Arthur Dussault, nouvellement réaménagée, une statue du souverain.
Coulée dans le bronze par Michel Bourbon, cette copie de l'œuvre de Nicolas Cordier conservée depuis 1608, en la basilique Saint-Jean de Latran à Rome, représente le souverain en Imperator romain. Cette statue fut inaugurée le 15 juin 1985 par l'un des descendants du monarque, Henri d'Orléans, Comte de Paris, et par le maire de l'époque, Alain Griotteray.

AQU'ACTIVE

La pause tonique

Linda, responsable du centre et Johanna, une des propriétaires.

A l'arrivée des beaux jours, vous voulez faire du sport, affiner votre silhouette, bénéficier des bienfaits d'une balnéothérapie mais vous ne savez pas nager ou bien la perspective de votre brushing trempé et du regard des autres sur vos bourrelets disgracieux vous empêche de passer la porte de la piscine ? Johanna Benharouch, Mickaël Lopez et Maurice Michaly, **en ouvrant le 12 avril dernier leur centre Aqu'Active au 114 rue de Paris, vous proposent une solution innovante** pour régler votre problème : l'aqua biking.

Le concept est simple : confortablement installé dans l'une des quatre cabines individuelles, vous enfilez votre maillot, branchez l'écran plat sur le programme qui vous distrait le mieux, vous "plongez" dans l'eau chauffée à 25°C de la baignoire balnéo et tandis que des hydrojets vous massent agréablement, vous pédalez, presque sans vous en rendre compte (tout en perdant en moyenne 500 calories par séance) puisque c'est dans l'eau, pendant 30 ou 45 minutes. Au choix, le centre charentonnais vous propose deux Spa forme adaptés aux séances de balnéo et au travail des jambes ou deux Spa Bike, plus intensifs, qui vous permettront d'acquérir des abdos et des fessiers à faire pâlir d'envie vos amis.

L'avantage, c'est que ce sport se pratique au rythme de chacun, nul besoin donc d'être un sportif aguerri, il s'adresse à tous, homme ou femme, d'autant que les hôtesses, recrutées avec l'aide de la Direction de l'Economie et de l'Emploi, seront toujours présentes pour vous conseiller.

Les trois associés charentonnais ont mis un point d'honneur à ce que leur centre soit **respectueux de l'environnement**. Aussi ont-ils pris la décision de mettre en place un circuit de recyclage de l'eau. De cette manière, l'eau est purifiée par oxygénation et peut être économisée, n'ayant pas besoin d'être remise à température à chaque client. Et c'est bien la seule énergie qui sera économisée chez Aqu'Active !

N'hésitez pas à vous renseigner sur ce sport à la fois tonique et relaxant en poussant la porte du centre ou en vous rendant sur le site www.aquactive.fr. Vous y découvrirez également les tarifs et abonnements proposés. ■

RESTAURANT LE CHARKOAL

Déguster des bonnes grillades à Charenton

Derrière ce nom mystérieux du Charkoal (en restauration, le charcoal est un grill) se cache le dernier né des restaurants cacher (surveillance du Beth-Din de Paris) de Charenton qui manquait jusqu'à présent d'un restaurant "à la française". Ce manque est désormais comblé grâce à Lionel, Mickaël et leur équipe qui vous accueillent dans leur salle de 34 couverts aux tons gris ardoise, rouge et blanc.
La carte fait la part belle aux grillades mais vous propose également des salades, des carpaccios, poissons, brochettes... Bref tout ce qui peut vous combler que vous ayez du temps devant vous, que vous soyez pressé ou que vous préfériez des plats à emporter. ■

Le Charkoal - 164, rue de Paris - Tél. : 01.56.29.18.18 - Horaires d'ouverture : du dimanche au jeudi de 12h à 15h et de 19h00 à 23h. Vendredi jusqu'à 15h.

AUTHENTIQUE SALON

La télé japonaise tourne !

Le 3 mars dernier des cameramen et journalistes japonais ont investi le 109 de la rue de Paris. La télévision nippone était là pour interviewer René Sebaoon le directeur artistique du Salon de coiffure Authentique. Explications.

Voilà 17 ans que René Sebaoon, élève puis professeur dans les plus grandes académies de coiffures françaises et anglaises, et son équipe de stylistes coiffent avec toujours autant d'enthousiasme et de passion les charentonnais.

© deutsch

Une coiffure qui vous ressemble

Ce que je recherche avant tout, explique René, c'est que les clients ou les clientes soient pris de l'envie d'entrer dans mon salon et plus encore qu'ils soient fiers d'en ressortir. Ses coupes et ses couleurs sont tendances, parfois avec une saison d'avance, mais jamais systématisées car chaque personne doit avoir la coupe qui corresponde à son physique et à sa personnalité. D'ailleurs, d'après lui, s'il ne fallait suivre qu'un conseil, ce serait le suivant : si votre coiffeur coiffe votre mère comme il coiffe votre fille, changez-en ! Etre authentique au sens d'être soi-même en mieux, voilà ce que René Sebaoon veut offrir à ses clients et ce n'est pas pour rien que cette notion le suit depuis le début de sa carrière et qu'il l'a reprise pour baptiser son salon.

Un salon pas comme les autres

Un salon pas tout à fait comme les autres d'ailleurs car tout y est mis en scène pour favoriser la rencontre, la découverte et la curiosité. Entre studio photo avec ses spots, lounge aux ventilateurs boisés, salle de spectacles dotée des anciens fauteuils du théâtre des 2 Rives, salle d'exposition avec les œuvres d'artistes à découvrir, entrer chez Authentique, c'est accepter, d'une certaine manière, une invitation au voyage dans un monde cocoon, un monde où les gestes épurés mais rigoureux ont toute leur place.

Des élèves sous les feux de la rampe

Cette philosophie, ces gestes, René aime à les partager et c'est la raison pour laquelle la formation tient une place importante dans sa carrière. Maître de formation, il travaille en partenariat avec le Groupe Y et son propre fils a ouvert un salon et une école de coiffure au Japon. Chaque année, il forme plus d'une centaine d'élèves triés sur le volet venant du monde entier et, notamment les années précédentes, du Japon. Parmi eux, certains travaillent à présent en studio, à la télé, chez de grands coiffeurs, … et il y a Yusuké, dit Tony, qui après avoir été son assistant fait aujourd'hui les beaux jours de bon nombre de défilés de mode à Paris et participe aux catalogues de grandes marques comme Hermès, Gautier ou Dior.

Afin de mettre en exergue cet enfant du pays à la réussite professionnelle enviable, la télévision japonaise a tenu à dresser son portrait ; un portrait qu'il ne concevait pas sans un passage par le salon charentonnais où il avait fait ses armes auprès d'un mentor qu'il respecte. ■

PASCAL FLANDRIN

Maître Artisan

Le 22 mars, s'est déroulé, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, une soirée de mise à l'honneur de nos artisans. A cette occasion, un chef d'entreprise artisanale de Charenton-le-Pont a été mis à l'honneur pour sa haute qualification : Pascal Flandrin.
Ce boulanger-pâtissier dont la réputation n'est plus à faire sur Charenton a reçu ce soir là le titre très convoité de Maître Artisan. Une distinction qui n'étonnera pas ses clients fidèles ! ■

Exposition à l'authentique salon

Exposition du mois de mai : " Avant/Après". Chaque jeudi après-midi au cours du mois d'avril les clients ont accepté de se prendre au jeu photographique d'un avant/après coiffure, pour offrir cette exposition aux clients suivants…

Bienvenue à HF-dépannage informatique

Société de dépannage informatique
à distance et créations de site internet
François Robichon
16 rue Marius Delcher
Tél. 01.77.23.45.56 ou 06 01 42 13 20
hf-depannageinformatique@numericable.fr
vous pouvez également visiter son site
www.hf-depannageinformatique.com

JUMELAGE BÜREN / BERLIN-TEMPELHOF

Actualités

Du 19 au 21 mars 2010 se tenait la "Buerener Fruehling Messe Foire" de Büren sur le thème de l'économie du tourisme et du bien être. Parmi ses 100 exposants, une délégation du Comité de Jumelage de Charenton-le-Pont était représentée au sein du village européen où l'ensemble des villes jumelées étaient rassemblées. Cette action avait pour but de promouvoir la ville de Charenton dans le domaine économique et touristique. Cette participation active a une nouvelle fois montré le lien fort qui unit les communes de Büren et de Charenton, jumelées depuis 1997. L'accueil chaleureux que la délégation de Charenton a reçu de la part des habitants, des collaborateurs de la mairie et du nouveau Maire de Büren, laisse présager encore de nombreuses années d'échanges et d'amitié. Par ailleurs, la section allemande du comité de jumelage vous propose, **le mardi 4 mai dès 20h** à l'Espace Toffoli de participer à une conférence intitulée "Le vécu de la construction du mur de Berlin et ses conséquences". Elle sera animée par Erika Robart, Conseillère municipale de Saint-Maurice. Si vous êtes intéressé et désirez de plus amples informations, contactez Brigitte Cordier au 01.43.68.46.32. ■

AMICALE DU 3ÈME ÂGE

59 ans et pas une ride !

Depuis 1951, l'Amicale du 3ème Age est à l'écoute des retraités Charentonnais pour leur proposer avec convivialité et dynamisme tout un panel d'activités, de sorties et de voyages.

Le 18 février dernier, s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale en présence du Maire, Jean-Marie Brétillon et de plusieurs membres de son équipe municipale. Elle a également réuni pas moins de 430 adhérents à l'espace Toffoli.

Ce fut l'occasion pour Daniel Blanchard qui succède à Monique Cordier à la présidence de l'association, de prononcer son discours de bienvenue et pour les autres membres du bureau d'exposer le bilan de l'année écoulée, le rapport financier mais aussi de présenter le calendrier des activités 2010, nombreuses et variées, tant au sein des locaux de l'Amicale (jeux de carte, scrabble, etc.) qu'en extérieur avec les sorties et les voyages qui mèneront les adhérents notamment au Tyrol ou encore à Saint-Jacques de Compostelle.

Le Maire a conclu ces interventions en rappelant combien le dynamisme était le moteur de cette association et de ses dirigeants bénévoles malgré toutes ces années de présence sur la ville. A cette occasion, les membres du bureau de l'Amicale du 3ème Age rappelle à tous les seniors charentonnais qu'ils sont les bienvenus et qu'ils peuvent s'informer sur l'association en s'adressant à l'accueil situé au 47bis de la rue de Paris chaque mardi et jeudi de 15h à 17h ou par téléphone au 01.43.68.60.30. ■

COMITÉ DE JUMELAGE BORGO VAL DI TARO

Le comité de jumelage italien a 20 ans

2010 est une année importante pour tous les membres de la section italienne du comité de jumelage. En effet, leur association célèbre en mai prochain les 20 ans du jumelage de Charenton avec la ville de Borgo Val di Taro ! Pour fêter cet événement comme il se doit, une délégation de Borgo Val di Taro fera le déplacement jusqu'à Charenton où tout un programme d'activités a été concocté pour **le vendredi 21 et le samedi 22 mai**.

Les festivités s'ouvriront dès 20h45, le vendredi soir, par un concert donné par la chorale de Borgo Val di Taro à la Chapelle de Conflans. Le lendemain, ce sont les amateurs d'art qui se rendront à l'Espace Art et Liberté pour apprécier les œuvres des "artistes des deux villes jumelles" exposées pour l'occasion. Le vernissage se déroulera à 16h30 le samedi 22 mai. Enfin, afin d'achever cette célébration, une soirée festive est proposée ce même samedi à partir de 19h30 à l'Espace Toffoli.

Pour se renseigner et s'inscrire pour cette soirée qui sera assurément placée sous le signe de la convivialité, contacter Sandrine Carini au 06.62.47.09.89 ou par mail carinis@wanadoo.fr ou Lidia Mantovani au 01.48.93.36.35. ■

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

"A l'Assaut du Patrimoine"

L'association "A l'Assaut du Patrimoine", créée en 2009 et ayant pour vocation de faire découvrir et rendre accessible à tous le patrimoine historique et culturel, vous propose chaque mois un programme d'activités et, à chaque vacances scolaires, des ateliers pour les enfants dès 5 ans.

Voici la programmation du mois de mai :

Samedi 8 mai à 14h30 : Parcours découverte à vélo dans le bois de Vincennes (partie ouest). Rendez-vous pour tous les membres de la famille (avec leur propre vélo) place Aristide Briand devant l'école. Cette escapade mènera les participants de la Réserve de chasse royale à la promenade parisienne en passant par le bois. Tarifs : Enfant : 12 € (adhérent : 6 €) Adulte : 15 € (adhérents : 7 €).

Dimanche 30 mai à 14h30 : Rallye découverte au Château de Vincennes. Rendez-vous pour tous les membres de la famille devant la Tour du Village (entrée du château coté métro). Enigmes et questions pimenteront cette course d'orientation en équipes à la découverte du Château et de son histoire. Tarifs : Enfant : 15 € (adhérent : 8 €) - Adulte : 25 € (adhérents : 12 €).

Pour toute information ou précision supplémentaire, n'hésitez pas à contacter son président, M. Chérifi par téléphone au 06.76.98.61.45 ou par mail alassautdupatrimoine@gmail.com.

Vous pouvez également consulter le site : www.alassautdupatrimoine.com

LIONS CLUB

Une plantation symbolique

En présence de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, le Lions Club de Charenton vous convie à venir nombreux, petits et grands **le mercredi 5 mai 2010 à 11h** dans les jardins du Cardinal de Richelieu pour la plantation d'un arbre : le Ginkgo Biloba.

Arbre plus que millénaire, il a résisté à tous les bouleversements auxquels notre planète a été soumise.

Le Ginkgo est un symbole d'éternité et de résistance qui nous rappelle le concept de développement durable. ■

LE SPORT SCOLAIRE

Une autre manière d'apprendre

Le sport représente la meilleure école de la vie en enseignant aux jeunes les techniques et les valeurs dont ils ont besoin. Mais ils ne savent pas forcément qu'il est aisément ouvert à tous ou quelle discipline choisir. C'est là que le monde scolaire peut devenir un relais prépondérant. Au collège comme au lycée de Charenton, les associations sportives et le dynamisme des professeurs d'EPS savent faire toute la différence.

Le sport scolaire est une composante originale de la politique éducative française. Son objectif est de proposer la pratique d'activités sportives, en complément des cours d'éducation physique et sportive, ainsi que l'apprentissage de la vie associative par les élèves. C'est aussi l'occasion d'organiser des rencontres entre les élèves des classes ou entre les établissements.

La force de l'association sportive réside donc dans la dynamique sportive qu'elle développe, l'enrichissement de la qualité de la vie scolaire qu'elle induit ; elle favorise ainsi le rayonnement de l'établissement.

Challenge "fair-play" au lycée

C'est exactement dans ce cadre que l'équipe EPS et tous les enseignants, qui ont eu à cœur de s'investir dans cette opération, du lycée Robert Schuman ont mis en place le projet "Challenge fair-play". Il s'agit d'un tournoi interclasses qui s'est déroulé les 13 et 15 avril derniers au complexe sportif Nelson Paillou. Cette opération, inscrite dans l'axe Réussite et Citoyenneté du projet d'établissement (voir page 8 et 9) et du dispositif "Les ambassadeurs du sport", avait pour objectif d'amener les lycéens à définir la notion de "fair-play" et à la mettre en œuvre lors de rencontres en basket-ball, tennis de table et en hip-hop. Tous les élèves d'une même classe étaient engagés dans ce tournoi à travers les rôles qu'ils avaient choisis (joueurs, danseurs, arbitres, juges, marqueurs, photographes, journalistes, …). Tous solidaires derrière leur équipe, ils ont pu appréhender des concepts fondamentaux tels que le respect de soi et des autres, le dépassement, la discipline.

Des notions rendues encore plus concrètes grâce aux témoignages des sportifs de haut niveau paralympiques qui avaient accepté d'enrichir cette expérience par leur présence. Les jeunes, soit près de 450 élèves, ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec des basketteurs ainsi qu'une des pongistes de l'équipe de France Paralympique.

CHARENTONNAISE DES ENTREPRISES

Record de participation battu !

Le 1er avril, la quatrième édition de la Charentonnaise des Entreprises a remporté un vif succès puisqu'elle a battu tous les records de participation avec 330 coureurs (contre 260 en 2009) dont le Maire, Jean-Marie Brétillon. Charenton Magazine félicite tous les participants et vous présente les podiums des trois courses.

7km		Course Duo		3,5km	
1er	00:25:29 Julien Cogne	1er	00:17:46 Helene Tirard Gatel et Latifat Guyon	1er	00:14:00 Frédéric Caruelle
2ème	00:25:32 Franck Pennors	2ème	00:17:52 Audrey Cauchet et Eric Camara	2ème	00:14:15 Gilbert Lieury
3ème	00:25:37 David Villanon	3ème	00:20:50 Chloe Baer et Benjamin Cayrou	3ème	00:14:48 Etienne Azais

La Région ainsi que l'équipe municipale, à travers Benoït Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports, et Marie-Hélène Magne avaient tenu à marque de leur présence cette belle initiative, certes sportive, mais aussi citoyenne.

L'AS La Cerisaie : participer autrement à la vie du collège

Le collège, lui-aussi, bénéficie d'une Association Sportive active. Elle permet à plus d'une centaine de licenciés de bénéficier d'une pratique sportive hebdomadaire régulière et de qualité, à moindre coût (20 €).

Elle est ouverte à tous les collégiens, chaque mercredi de l'année scolaire. Les participants se retrouvent pour un entraînement de basket, de foot, de tennis de table ou de fitness. C'est alors l'occasion pour eux de se rencontrer, d'échanger, de se mesurer, se dépenser, d'entretenir et de développer des qualités physiques, mentales, relationnelles… et le tout dans la bonne humeur, bien entendu ! C'est donc une façon originale et singulière de découvrir et de participer autrement mais activement à la vie du collège.

Par ailleurs, c'est un moment privilégié où les élèves entretiennent des rapports conviviaux entre eux mais aussi avec les 5 professeurs d'EPS qui les encadrent. L'AS permet par conséquent une pratique de loisir, mais donne aussi un accès à des compétitions de niveau local, départemental, voire académique et national pour les meilleurs. Les plus volontaires pourront, enfin, encadrer, gérer des tournois, arbitrer,…

Au travers l'assiduité, la rigueur, les valeurs et l'esprit sportif, le sport scolaire permet à ses pratiquants de passer des moments agréables, constructifs qui leur permettront de grandir en devenant des citoyens plus forts, plus autonomes et plus responsables. ■

SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une première réussie !

Du 1er au 10 avril, la Communauté de Communes a participé à la semaine du Développement Durable afin de sensibiliser tous les publics aux gestes éco-responsables. Ecoliers, collégiens, adultes de tous les âges ont pu prendre la mesure concrète de cette notion souvent citée mais rarement détaillée à travers des croisières sur la Seine, des expositions traitant du tri des déchets, de leur valorisation, du Développement Durable dans son ensemble ou encore sur les bords de Marne. Point d'orgue de cette semaine d'information : la journée du 7 avril durant laquelle la place Aristide Briand s'est transformée en véritable agora du Développement Durable avec des stands développant différentes problématiques inhérentes à l'éco-citoyenneté : l'eau, l'environnement, le recyclage, le jardinage et la solidarité. A ce propos, notons que les Charentonnais étaient invités ce jour-là à déposer leurs bouchons de bouteilles en plastique afin de les confier à des associations caritatives. Les habitants ont montré ainsi une nouvelle fois qu'ils avaient un cœur "gros comme ça" puisque ce sont 127 kilos de bouchons qui ont été récoltés ce jour-là. Bravo à tous !

TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

Les Ambassadeurs du tri dans les écoles

Depuis quelques semaines, les ambassadeurs du tri de Charenton et de Saint-Maurice sensibilisent les élèves de cours moyens à la question du tri et de la collecte des déchets. Il s'agit d'un cours ludique, à la fois basé sur la théorie et la pratique, réalisé en classe et au cours duquel les jeunes adoptent les bons gestes pour trier leurs déchets et apprennent en quoi avoir ces bons réflexes peut être bénéfique pour le plus grand nombre. Certaines classes vont également pouvoir compléter cet exposé pédagogique par une visite d'un centre de tri. But avoué de cette opération, faire des scolaires des ambassadeurs du tri au sein de leurs familles et demain des adultes éco-responsables !

A NOTER !

Le guide du tri est paru

Afin de vous aider dans vos gestes quotidiens de tri, un guide valable pour Charenton comme pour Saint-Maurice a été édité.
Il a été remis dans votre boîte aux lettres ces derniers jours. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez vous le procurer dans toutes les structures municipales et intercommunales des deux villes.

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Un "Speed-Meeting" pour apprendre à se connaître

Cette année encore, le Club Gravelle Entreprendre organise une matinale "Cartes sur Table" **le jeudi 20 mai 2010 de 8h30 à 10h30 à l'Espace Toffoli** à Charenton. Contrairement aux éditions précédentes, cette rencontre sera ouverte aux entreprises qui ne connaissent pas encore le Club. Aussi, tous les chefs d'entreprises de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort sont chaleureusement conviés à se faire connaître et à s'inscrire.

Un principe simple qui a déjà fait ses preuves

Le principe de cette matinale est simple. A l'instar d'un "Speed-Meeting", les entrepreneurs des trois villes vont avoir l'occasion de se rencontrer, de se découvrir et d'échanger. Assis autour d'une table, pouvant accueillir 5 personnes, chaque participant a quelques minutes pour se présenter, expliquer son activité, son offre de produits ou de services et remettre ses cartes de visites et/ou plaquettes commerciales aux autres entrepreneurs assis à la même table. Au bout de 20 minutes, une sonnerie retentit et les participants changent de table et d'interlocuteurs. Cette formule permet à ceux qui "jouent le jeu" de rencontrer en un minimum de temps un maximum d'autres dirigeants. Ayant ainsi pris contact et commençant à se connaître, à l'avenir, ils pourront plus aisément développer des échanges commerciaux.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Si vous souhaitez venir rencontrer d'autres chefs d'entreprises, n'hésitez pas à vous inscrire en appelant le 01.46.76.50.00 ou par mail : eliette.dervaux@charenton.fr avant le 18 mai 2010 (inscription obligatoire pour le bon déroulement de cette matinale).
N'oubliez pas de vous munir de vos cartes de visites !

EMPLOI ET ENVIRONNEMENT

Un nouveau succès pour l'étape mauritienne du Bus Véolia

Après le succès remporté par l'opération Veolia Compétences les années précédentes (près de 1500 personnes recrutées en Ile-de-France en 2009 dont 98 embauches sur le territoire de la Communauté de Communes), la Communauté de Communes a accueilli de nouveau le bus de recrutement de Veolia Environnement, le 14 avril dernier, place Montgolfier à Saint-Maurice.
A cette occasion, de nombreux visiteurs ont pu s'informer et déposer des C.V.

FONCTION PUBLIQUE TÉRRITORIALE

Forum Emploi

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne (92/93/94) présente la 7e édition du salon des métiers de la petite enfance, du social et de la santé de la fonction publique territoriale, **le jeudi 6 mai à Pantin de 10h à 17h**.
La première ambition de ce salon est d'aider au recrutement des personnels diplômés ou futurs diplômés des métiers de la petite enfance, du social et de la santé. Informer sur les opportunités du moment, sur les calendriers des concours, sur les carrières et sur la validation des acquis professionnels, reste le second objectif du CIG.
CIG petite couronne - 157 avenue Jean Lolive à Pantin (93500) - Entrée libre, se munir de nombreux CV.
Informations au 01.53.95.15.15
Préparation des candidats et postes à pourvoir sur www.social-emploi.fr

À VOS AGENDAS !

La Caravane des entrepreneurs

Pour la septième année, la Caravane des Entrepreneurs enchaîne plus de 60 étapes à travers toute la France. Ce véritable pôle d'expertise itinérant spécialisé en reprise, transmission et création d'entreprises et en franchise, sera présent sur la place Aristide Briand à Charenton **le mercredi 16 juin 2010**.
Ce jour là et en un même lieu, tout visiteur, demandeur d'emploi, porteur de projet, repreneur ou chef d'entreprise aura la possibilité de rencontrer les professionnels de la création/reprise/transmission et de bénéficier d'un accueil individualisé.
Pour plus d'informations contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.

CONSERVATOIRE
L'actualité florissante des luthistes

C'est à la classe de luth du Conservatoire Navarra, dirigée par Céline Ferru, que Pascale Boquet présidente de la SFL, Société Française de Luth et éminente luthiste, a fait appel pour filmer des extraits des 5 volumes de la collection destinée aux enfants "Les Petites Muses" dont 3 ont été écrits ou co-écrits par Céline Ferru elle-même.

Sur YouTube…

Au mois de janvier dernier au Conservatoire ont ainsi eu lieu des rencontres sympathiques, émouvantes et surtout nouvelles pour ces enfants bien plus habitués à jouer dans le cadre d'une audition que devant des caméras ! Une expérience qui les a plus que séduits et que vous pourrez partager, comme bon nombre d'internautes avant vous, en consultant ces petites vidéos, qui contribuent efficacement à faire connaître la SFL et la classe de luth, sur le site YouTube http://www.youtube.com/user/SFLUTH). Comme tous ceux qui les ont découverts sur leur écran d'ordinateur, vous serez à n'en pas douter surpris par le professionnalisme de ces jeunes musiciens.

…aux journées du luth à Paris…

Des jeunes musiciens qui, par ailleurs, se sont distingués les 27 et 28 mars derniers, à l'occasion de leur participation au concert d'ouverture des Journées du luth donné à la Chapelle Saint-Thomas d'Aquin (Paris 7è). 14 élèves du conservatoire de Charenton avaient fait le déplacement pour un récital particulièrement apprécié du public pour sa fraîcheur et son énergie !

… et au festival Musiques de notre Temps

Des qualités qui avaient fait leurs preuves deux jours auparavant, au festival Musiques de notre Temps. Une fois encore les luthistes, accompagnés cette fois-ci de leurs camarades des ateliers de percussions et de deux maîtres à danser professionnels, ont entraîné un public venu nombreux en salle Münch dans une expérience musicale novatrice : un petit bal Renaissance. Les participants n'ont pas manqué d'éloges pour les musiciens et l'originalité de l'événement.

EXPOSITION
Graver au Féminin

du 3 mai au 10 juin 2010

La Galerie Actée vous propose de découvrir les œuvres de Sylvie Abélanet, Ayako Sasakibara et Valérie Vahey. Galerie Actée,114 rue de Paris, Charenton. Du lundi au jeudi (15h-19h) et sur rendez-vous.

65E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI

Le Programme

11 h : Un car se tiendra, Place Aristide Briand à Charenton-le-Pont pour conduire les participants à Saint-Maurice

11 h15 : Départ du défilé.
Celui-ci débutera place Charles de Gaulle à Saint-Maurice, devant le Monument aux morts puis empruntera, à Saint-Maurice, la rue du Maréchal Leclerc, traversera l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny pour revenir à Charenton via la rue de Paris où il s'achèvera devant le Monument aux morts de Charenton.

11 h 30 : Cérémonie officielle au pied du monument aux morts de Charenton. En point d'orgue de cette cérémonie, "La Marseillaise", chantée par une soixantaine d'élèves de l'école Aristide Briand B et les élèves des Conservatoires de la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice.

12 h : Vin d'honneur offert par la Communauté de communes à l'Hôtel de Ville de Charenton.

THÉÂTRE
Les prochains rendez-vous du T2R

Après les premières rencontres avec Thierry Lhermitte puis Claude Pinoteau, le journaliste José Artur animera **le mercredi 5 mai à 20h30**, le troisième et dernier volet de la saison de "Rendez-vous pour une rencontre". Ce soir-là, c'est une invitée de prestige qui viendra à la rencontre du public du Théâtre des 2 Rives : Gisèle Casadesus. Cette sociétaire honoraire de la Comédie Française à la carrière immense a joué aux côtés des plus grands comme Michel Simon, Raimu, Jean Gabin, etc. Elle viendra parler de son parcours, des moments forts qui ont marqué sa vie d'artiste et de femme mais aussi de son actualité puisqu'elle sera sur les écrans en compagnie, notamment de Gérard Depardieu et Vanessa Paradis dès le 2 juin prochain dans "La Tête en friche", le dernier film de Jean Becker. (Entrée libre mais réservation indispensable)

Quelques jours plus tard, le T2R recevra, et ce pour une exploitation de quinze jours, un spectacle théâtral de l'association Jen'Pous, en provenance directe de Guadeloupe. Le spectacle Ma copine Liset sera présenté **du mardi 11 au dimanche 16 mai puis du mardi 18 au dimanche 23 mai.** (du mardi au samedi à 20h30 et le dimanche à 17h). (Réservation : FNAC)

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
www.charentonlepont.fr/lestheatres

COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
"27 poules sur un mur"

de Thierry Dedieu aux éditions du Seuil

Chacun se souvient des fameux "Exercices de style" de Raymond Queneau, réécriture à chaque page différente d'un même texte, d'après plusieurs points de vue. Ici, sur le même principe, l'auteur propose 27 variations sur la comptine "Une poule sur un mur, qui picorait du pain dur ...", illustrées par 27 illustrateurs plus talentueux et déjantés les uns que les autres.

Une drôle de poule, effrontée, libérée, pas toujours politiquement correcte, qui travestit de façon irrésistible une rengaine connue de tous, pour le plus grand bonheur des petits comme des plus grands. Un petit livre pour chanter et rire, à lire en famille ou dans les bibliothèques de Charenton-le-Pont.

DES MARIONNETTES À L'HÔPITAL
Le final !

Le mois de mai sera l'occasion de venir partager et fêter le terme d'un parcours artistique effectué par les jeunes de l'Hôpital National de Saint-Maurice durant l'année scolaire 2009/2010, marquant le final du projet "Marionnettes à l'Hôpital", mené par la compagnie Mi-Peau Mi-Pierre, en partenariat avec la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice, la DRAC et l'ARHIF.

2 rendez-vous vous sont donnés

Le mercredi 19 mai à 15h à l'Espace jeunesse Aliaj : restitution publique du travail de création des jeunes de l'Hôpital ("Le journal qui parle" et "La potion qui guérit quand on a mal"), projection d'un extrait du spectacle "Des pieds et des mains" de la Compagnie Mi-Peau Mi-Pierre, à l'origine du projet. La projection sera suivie d'un échange entre les différents participants.

Du 26 mai au 12 juin, Espace Art & Liberté : exposition des marionnettes réalisées au cours du projet, dans un parcours-photos et vidéos en retraçant les différentes étapes. Renseignements : 09 52 88 85 76

GROUPE CHARENTON DEMAIN

LA FACE CACHÉE DES PÉTITIONS !

Mode d'expression citoyen lorsqu'elle est utilisée à bon escient, la pétition connaît des limites quand elle est dévoyée de son objet même et qu'elle veut faire triompher la volonté d'une partie de la population contre une autre.

Certaines bonnes volontés vous proposent de signer des pétitions qui ne reflètent au mieux qu'une partie de la vérité ou pire qui ne sont qu'une manipulation politique totalement orientée.

Cela ne vous empêche pas, bien au contraire, de vous déterminer ou de prendre position sur un sujet qui vous intéresse. Pensez toujours aux dégâts qu'une fausse information, voire une calomnie, peut entraîner pour les personnes mises en cause.

Il paraît facile de se débarrasser d'un voisin ou d'un quémandeur en apposant sa signature, mais songez à l'usage qui peut en être fait quand elle est publiée. Ces pétitions, pas toutes bien sûr, prennent parfois leur source dans une simple rumeur.

Elles sont prises en compte car elles expriment parfois une demande légitime, mais elles sont traitées avec une grande prudence. Nous avons nombre d'exemples où, sur un même sujet, la Mairie est destinataire de deux pétitions contradictoires.

N'hésitez pas à faire part de votre questionnement à un élu ou au Maire puisque de toutes façons la pétition nous sera adressée. Les élus et les fonctionnaires municipaux sont à même de vous renseigner. Avant d'apposer votre signature, tentez de vérifier le bien-fondé de ce qui vous est proposé.

Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

MERCI !

Le 21 Mars, à l'issue du vote pour les élections régionales, **la liste menée par Jean-Paul HUCHON a obtenu 51,4% dans notre ville.**
Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Conseiller municipal de Charenton **a été élu Conseiller régional**. C'est une première pour notre ville qui n'a jamais compté d'élu régional.

La gauche rassemblant une majorité de charentonnais est une grande victoire ! Nous remercions tous ceux qui y ont contribué et qui ont placé dans la gauche et les écologistes leur confiance.

Ce nouvel équilibre politique est un signal fort de reconnaissance de nos valeurs, de nos engagements et de nos propositions.

La défaite inhabituelle de la droite locale est comprise comme un sérieux désaveu pour le Maire de notre ville, alors même qu'il s'est personnellement investi dans la campagne et qu'il n'a pas réussi à faire élire son premier adjoint, candidat malheureux de la liste UMP.

Les charentonnais ont décidé de prendre un nouveau chemin. Ils ont exprimé des choix et des exigences qui devront être entendus.

Ce vote pour la gauche a démontré un désir de proximité et de services publics, un souhait de renforcement des transports et des circulations douces, un choix clair quant à l'amélioration de notre système d'éducation et de santé, une volonté de voir de vrais moyens engagés dans la lutte contre le chômage.
Il montre aussi une envie de voir notre compétitivité économique renforcée, un désir d'accompagnement et d'encouragement dans l'aide à la création des PME, une préoccupation forte face aux enjeux environnementaux et au nécessaire développement durable.

Nous voulons, dès à présent, œuvrer pour donner un nouveau visage à notre ville et à notre région.

Le 8 Avril 2010
Réagissez sur notre blog :
http://ps-charenton.fr/

Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Nouveau Conseiller régional d'Île-de-France

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

DES DÉCISIONS EN CASCADE : NOS IMPÔTS LOCAUX AUGMENTERONT, EN 2010, DE PLUS DE 5 % !

La fin d'année sera douloureuse pour les contribuables charentonnais : 4 % de hausse des taux d'imposition auxquels s'ajoute la revalorisation des bases locatives (+ 1,2 %) décidée par l'Etat, **soit une augmentation cumulée de nos impôts locaux supérieure à 5 % !**
L'équipe majoritaire du Conseil général a approuvé le 1er février dernier l'augmentation des taux des impôts locaux, suivie par la majorité municipale le 24 mars.
Dans un cas comme dans l'autre, chaque majorité justifie cette révision des taux, qu'elle évalue "modeste", par l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes, pour conserver le même niveau de services et faire face aux investissements.
Au niveau des ressources communales, cette augmentation ne rapportera que 800 000 € dans les caisses de la ville, soit un peu plus de 1 % du budget.
Nous avons défendu, lors du conseil municipal dernier, un budget 2010 sans augmentation aussi excessive de la fiscalité communale. Nous estimons qu'il est possible de faire des économies, avec le report ou la diminution de certaines dépenses - les études notamment - sans porter atteinte au bien-être des Charentonnais toutes générations confondues. Nous n'avons pas été entendus.
Sur trois exercices, la ville dépensera tout de même 16 millions d'euros pour construire deux gymnases (sans compter les à-côtés qui se chiffrent à plus d'un million d'euros…). Qu'adviendra-t-il d'autres projets d'un coût nettement plus faible, tels la réparation des ateliers municipaux, le ravalement de l'école Robert Desnos et des bâtiments la jouxtant, de celui de l'Hôtel de ville, classé monument historique ?
D'autres engagements financiers que nous estimons indispensables ne sont même pas évoqués : la création d'une véritable maison des associations, l'agrandissement du centre technique municipal, l'établissement de places d'hébergement d'urgence sur Charenton.
Ce budget voté par le groupe Charenton Demain dénote vraiment une politique irréaliste et ne projette pas Charenton dans l'avenir !
Nous souhaiterions que cette augmentation de la fiscalité soit la seule de ce mandat... Malheureusement, **nous craignons que d'autres hausses lui succèdent et frappent le porte-monnaie des ménages d'ici 2014 !**

Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric
Retrouvez-nous sur :
www.charentonenmouvement.fr

Priorité sur la rue Marius Delcher

A l'initiative du Maire, Jean-Marie Brétillon, une réunion de quartier a rassemblé plus d'une centaine de participants autour d'un certain nombre de sujets spécifiques au quartier Valmy.

Le Maire a tenu à rappeler l'évolution de ce quartier : autrefois industriel, les dernières entreprises ayant été les sociétés Nicolas, Allcasts et Deroche, le secteur a enregistré l'arrivée de près de 1 000 nouveaux logements il y a une dizaine d'années. Centre d'affaire important de la commune, équipements culturels, habitations, le quartier s'est profondément transformé.

Encore récemment, la rue du Petit Château a été remarquablement réaménagée. Seule la rue Marius Delcher n'avait pu être traitée comme elle le mérite. Son tour vient aujourd'hui puisque sur deux ans, en 2010 et en 2011, des travaux d'aménagement vont être très rapidement engagés.

Réduire la vitesse des voitures et améliorer la circulation des piétons

Tels sont les deux objectifs principaux qui ont présidé à la mise en place d'un projet de rénovation de la rue, en étroite concertation avec les riverains. La réunion de quartier est venue conforter le projet puisqu'une très large majorité des participants l'a approuvé.

Dans un premier temps, les arbres côté habitations seront retirés. Ils entravaient pour nombre d'entre eux la circulation piétonne (notamment personnes à mobilité réduite et poussettes) et leurs racines ont soulevé trottoir et chaussée rendant une partie des trottoirs impraticable et dangereux.

Toutefois, afin de conserver une protection visuelle vis-à-vis des voies ferroviaires, un certain nombre seront replantés côté SNCF. Le trottoir côté habitations sera entièrement rénové ainsi que la chaussée.

Afin de ralentir la circulation automobile, trois chicanes seront installées, agrémentées de jardinières fleuries. L'année suivante, c'est le côté proche des voies ferroviaires qui sera traité avec une rénovation du trottoir actuellement en terre et la possibilité d'installer une piste cyclable permettant une circulation douce depuis la rue de la Liberté jusqu'à l'allée de la Terrasse et donc Paris.
Nous vous présenterons dans un prochain numéro de Charenton Magazine le projet finalisé avant le début des travaux prévu en septembre.

Parmi les autres sujets évoqués, de nombreux riverains se sont une nouvelle fois élevés contre les nuisances sonores provenant des appels par haut-parleurs des employés de la SNCF sans aucun égard pour les habitants. Une fois encore, le Maire s'est engagé à intervenir auprès de la SNCF, sans promesse de résultat tant cette entreprise est particulièrement difficile à atteindre.

L'arrivée du tramway parisien dont la fin des travaux est prévue pour 2012, l'entrée de ville porte de Charenton, l'aménagement fleuri de l'ancienne fontaine de l'allée des Tilleuls, l'aire de jeux devant les écoles Valmy ont figuré parmi les autres thèmes de cette réunion.

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés jJuin 1994 doivent venir se faire recenser de juin 2010 à septembre 2010
Ceux née en juillet 1994 doivent venir se faire recenser de juillet 2010 à octobre 2010.
Ceux nés en août l994 doivent venir se faire recenser de août 2010 à novembre 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :
- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Samedi 8h30 à 11h45
Tél. 01.46.76.46.50

Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville : http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

MARS 2010

Camille ROSSINI
Rose ALIBAY MANDJY
Zacharie CHARLES
Clarence MONNIER
Benjamin PERRIER
Adèle VALLIER 1ère Triplé
Eliott VALLIER 2ème Triplé
Gabin VALLIER 3ème Triplé
Kenzo BRUNOIS SALHI
Milla LANNOY 1ère Jumelle
Melville LANNOY 2ème Jumeau
Arthur BRESSOLES
Hélèna CHARLES-CHARLERY
Perla NATAF
Tiago MENDES SILVA
Darla LUPO--NICOLAS
Luna-Rose JOUBERT
Malick TOUNKARA
Amir KOALAL
Vincent BRZYSKI
Faustine DUPONT
Josh BOUKHRIS
Taïs BOISSET BOUTIN 1ère jumelle
Mahé BOISSET BOUTIN 2ème jumelle
Tesnime LKHOU
César BORIE
Ella AYACHE
Chloé DEBOUTIERE
Emy DITCHI

AVRIL 2010

Sara MALKI
Sienna MICHAUX

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

MARS 2010

Nabila ERRACHID et Maxence PETTE
Christelle BOUCHER et Soufian NEBBALI
Coralie BOUCAUMONT et Didier LEF VRE

AVRIL 2010

Cendrine GALHAUT
et Frédéric CHARPY-GUITTAT

DECES

Avec nos sincères condoléances

MARS 2010

Iraj DAGHIGH
Odette CHEKLI veuve SLAMA
Alain FELLOUS
Georges BESSES
François MORELL
Amorim AIRES DOS SANTOS
Daniel BOURDERIONNET

AVRIL 2010

Philippe CLÉMENT
Jean LE GOFF
Goucem BOURABIA
Maurice GARDETTE

Jean-Marie Brétillon, promu Chevalier de la Légion d'Honneur

Le journal Officiel du 4 avril dernier a officiellement annoncé que Jean-Marie Brétillon avait été promu par Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Cette distinction vient saluer 39 années d'implication personnelle et élective en faveur de Charenton, sa ville natale, et de ses habitants. En attendant la cérémonie officielle de remise des insignes, Charenton Magazine lui présente ses plus chaleureuses ses félicitations.

@ Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétillon
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel
1er Maire-adjoint - chargé des finances,
des Ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des Finances
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut
Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes
chargée de la Culture
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot
Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne
Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron
Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat
Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac
Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout
Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet
Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce
Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van den Akker
Conseiller municipal délégué à la prévention/santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano
Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara
Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard
Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz
Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr

SANTÉ

Permanences pharmacies

• **Samedi 1er mai**
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc
Tel. 01 43 96 44 93

Dimanche 2 mai
Auger - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

Samedi 8 mai
Bernhard - 68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

Dimanche 9 mai
Kem Chhouen
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tel. 01 43 68 20 33

Jeudi 13 mai
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tel. 01 43 78 78 09

Dimanche 16 mai
Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41

Dimanche 23 et lundi 24 mai
Mortillaro - 58bis, quai des Carrières
Tel. 01.43.68.43.50

Dimanche 30 mai
Mondot - 2, rue Gal Leclerc
Tel. 01.43.68.03.97.

Enquête publique

Par arrêté n° 10.40 du 23 mars 2010, il a été engagé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville et décidé des modalités de l'enquête publique.
Celle-ci se tiendra au Service Urbanisme du 21 avril 2010 au 21 mai 2010 inclus. Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête se tiendront à la disposition du public tous les jours, excepté les samedis, dimanches et jours fériés, de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.

Monsieur Richard CLAPIES a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra à la Mairie, au Service Urbanisme :
le samedi 24 avril 2010 de 9 h 30 à 12 h,
le mercredi 5 mai 2010 de 15 h à 18 h,
le mardi 11 mai 2010 de 15 h à 18 h.

Cette modification porte principalement sur les points suivants :
- erreurs matérielles à corriger,
- modifications et précisions dans les articles 11 (aspect extérieur des constructions et aménagement des abords) des zones,
- modification du retrait par rapport aux limites séparatives,
- intégration de la modification du Plan d'Occupation des Sols de 2004 pour les équipements publics,
- modifications dans le secteur UM,
- annexion au PLU de servitudes et du dossier du zonage d'assainissement communal.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de ville, 48, rue de Paris, le **jeudi 27 mai à partir de 19h30**.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **jeudi 20 mai 2010 à partir de 19h**.

COLLECTE SÉLECTIVE

Jours de ramassage

- **Les containers verts**
(ordures ménagères) :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Les containers marrons**
(multi-matériaux) :
mardi et vendredi.
- **Les containers bleus**
(verre) : vendredi.
- **Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)**, pour tous :
2ème et 4ème mardis du mois.

LES BIBLIOTHÈQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRÉSENTENT

Bibliothèque P. d'Espinassous | Bibliothèque J. Soustelle | Charenton - Saint Maurice

Le français par tous les temps

EXPOSITION
DU 14 AU 31 MAI
LE FRANÇAIS PAR TOUS LES TEMPS
Vous êtes un français francophone, un francophone non français, un non-francophone apprenant le français ? Cette exposition est pour vous !

SPECTACLE
SAMEDI 15 MAI À 16H
LES DESSOUS DE LA LANGUE
Colloque loufoque, par la Comédie des anges.

CONFERENCE
SAMEDI 29 MAI À 16H
LES MOTS VOYAGEURS
Conférence par Marie Treps, linguiste.

Bibliothèque Paul d'Espinassous
36, quai des Carrières
Renseignements et inscriptions :
01 46 76 69 00

Conception graphique : JM Hillereau

Les bibliothèques

Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice